Argumenter en guerre de l'Antiquité à nos jours

La guerre, comprise comme un phénomène de violence tout autant que comme un moment de socialisation, de débats et d'échanges, est génératrice de formes variées d'argumentation. Elle entraîne, en effet, débats, discours, négociations ou encore contestations qui sont inhérents à son processus et qui méritent, à ce titre, une attention toute particulière. C'est pourquoi l'atelier pluridisciplinaire d'étude sur la guerre et la paix a choisi cette année d'aborder ce thème au cours de deux journées d'étude qui auront lieu à Lille et à Paris les 15 et 16 avril 2015.

L'atelier privilégiera la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité pour aborder la notion même d'argumentation et ses diverses théorisations depuis l'Antiquité et dans des cadres qui ne sont pas nécessairement guerriers. Puis trois axes de réflexion seront privilégiés. Il s'agira d'abord de s'attacher à l'argumentation comme outil privilégié de légitimation ou de la dénonciation des conflits et de comprendre, par qui, pour quelles raisons et comment la guerre est constamment et diversement justifiée ou contestée ? Toutefois, l'argumentation sur la guerre ne se limite ni à la sphère civile, ni au temps du conflit. À l'arrière comme sur le front, avant et pendant l'affrontement, il faut encore persuader les combattants de la nécessité de donner leur vie ou d'ôter celle des autres. La guerre génère aussi des discours visant à préparer, convaincre, mobiliser et encourager ceux qui la pratiquent. Les non-combattants sont aussi la cible de discours qui réinvestissent les formes de la culture populaire. Ceux-ci se réapproprient également ce discours et le transforment pour mieux y adhérer ou au contraire le contester. Enfin, toute argumentation ne disparaît pas avec le retour à la paix. C'est alors le temps des bilans, des réflexions sur les réformes à mener et des controverses sociales, militaires, politiques et juridiques. Les guerres continuent d'être l'enjeu de débats mémoriels autour de l'approbation ou de la condamnation de leurs objectifs, de leurs résultats et de leurs acteurs, et pour la récupération de leur charge symbolique. Apparaissent les problématiques liées à la réparation et/ou à la reconnaissance des crimes de guerre, et des outils juridiques de droit international aptes à réparer et/ou à éviter les horreurs du passé.

Il importera ici de se pencher sur la nature (politique, morale, juridique, culturelle) des arguments convoqués dans ces diverses situations, ainsi que sur leur fonctionnement (par analogie, causalité, ou autorité) et sur leur agencement les uns avec les autres. Il conviendra donc de s'attacher aux usages et aux pratiques argumentatives en temps de guerre et d'interroger la diversité de l'argumentation et ses variations en fonction du temps, des acteurs, de leurs modalités d'expression, objectifs et destinataires. Il conviendra de montrer comment l'évolution de ces acteurs, l'apparition et la disparition de certains types de médias, influencent la nature

même de l'argumentation en guerre. Enfin, il s'agira de déterminer comment l'argumentation participe à la cohésion, ou au contraire à la dissension des groupes sociaux – corps civiques, populations, soldats –, à emporter l'adhésion nécessaire à l'entrée en guerre ou à sa contestation, à la préparer ou à l'empêcher. Une place particulière sera donc accordée aux acteurs (États, institutions, groupes sociaux, etc.) de l'argumentation en guerre, ainsi qu'à ses modalités d'expression (orales, écrites, picturales).

Les propositions d'articles sont à renvoyer au plus tard pour le lundi 5 janvier 2015.

Contacts :
Emmanuel Cronier : emmanuelle.cronier@univ-picardie.fr
Sümbül Kaya : sumbul.kaya@ehess.fr
Bruno Gombert : bruno.gombert@malix.univ-paris1.fr
Julien Alerini : julien.alerini@univ-paris1.fr
Jose-Manuel Coelho : jose-manuel.coelho@univ-paris1.fr
Benjamin Deruelle : benjamin.deruelle@univ-lille3.fr

Bibliographie indicative

Boisson de Chazournes Laurence, Quéguiner Jean-François, Villalpando Santiago (dir.), *Crimes de l'histoire et réparations : les réponses du droit et de la justice*, Bruxelles, Bruylant, Coll. de droit international, 2004.

Boudon Raymond, *L'Art de se persuader des idées fausses, fragiles ou douteuses*, Paris, Fayard, 1990.

Boudon Raymond, *Le juste et le vrai : études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard, 1995.

Siniša Malešević, *The Sociology of War and Violence*, New York, Cambridge University Press, 2010.

Foucault Michel, *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.

Jouannet Emmanuelle, *Qu'est-ce qu'une société internationale juste ? Le droit international entre développement et reconnaissance*, Paris, Pedone, 2012.

Milkovitch-Rioux Catherine & Robert Pickering, éd. *Écrire la guerre*, Presses universitaires Blaise Pascal, 2000.

Salavastru Constantin, *Rhétorique et politique : le pouvoir du discours et le discours du pouvoir*, Paris-Budapest-Torino, L'Harmattan, 2005.

Ricoeur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Editions du Seuil, 2000.

Ricoeur Paul, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Gallimard, 2004.